
COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2025

DE L'ASSOCIATION MARCQ TERRE D'ACCUEIL

Association MARCQ TERRE D'ACCUEIL

Siège social : 22 rue Gallieni 59700 MARCQ EN BAROEUL

Le samedi 31 mai 2025 à 14 heures 30, les membres de l'association Marcq Terre d'Accueil se sont réunis Salle Saint-Paul, 24, rue GALLIENI à MARCQ EN BAROEUL en Assemblée générale ordinaire sur convocation du président datée du 19 mai 2025. Les documents suivants ont été joints à la convocation :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Il est établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

- Nombre d'adhérents à jour de cotisation : 37
- Nombre de membres présents : 26
- Nombre de membres représentés : 9

Le quorum de 18 étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par M. Yves CHAIMBAULT, président de l'association.

Il est assisté d'un secrétaire de séance, M. Thierry BOULASSIER, secrétaire de l'association.

La séance est ouverte à 14 heures 15.

Ordre du jour

- ❖ Ouverture
- ❖ Approbation du précédent compte rendu d'Assemblée générale
- ❖ Approbation du rapport moral
- ❖ Approbation du rapport d'activité
- ❖ Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- ❖ Affectation du résultat
- ❖ Vote sur le budget prévisionnel
- ❖ Fixation du montant de la cotisation
- ❖ Renouvellement des dirigeants
- ❖ Questions diverses

Ouverture

Yves CHAIMBAULT, Président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée.

Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale précédente

Le compte rendu de l'Assemblée Générale précédente est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

Débat

Un débat est animé par notre adhérent Francis WHITE, spécialiste de la communication dans le domaine social.

La question posée d'emblée est : « Qu'attendez-vous de cette réunion ? » Un intervenant souhaite « une vision du futur », un autre attend de savoir « comment se situe notre action dans les changements actuels ? » un autre enfin demande « comment fait-on pour élargir le cercle ? »

Un membre du CA rappelle les changements intervenus chez nos partenaires actuels. Il annonce que l'association « Culture et Partage » nous a apporté des familles, et qu'il y a (toujours) un projet de formaliser un accord de partenariat avec elle (partenariat pour lequel elle a d'ailleurs déjà exprimé son intérêt)

Un membre du CA : Toute famille suivie devrait considérer qu'il existe un contrat tacite avec nous, qui l'engage en retour. Ne faudrait-il pas proposer aux familles d'adhérer à notre association ? Un participant rappelle qu'une de nos familles accueille à son tour des immigrés récents (venus d'Erythrée).

Un adhérent attire l'attention sur l'intérêt de la notoriété pour une association comme la nôtre.

Un autre adhérent (conseiller municipal) insiste également sur l'importance de faire connaître nos actions, un moyen pour cela étant de produire un communiqué de presse.

De ce point de vue, un autre adhérent déplore que la presse ne soit pas invitée à cette assemblée générale. Un membre du CA répond que cette suggestion sera prise en compte lors de la préparation de l'AG suivante.

D'ailleurs, le président rappelle qu'il participe aux activités de 3 autres associations, dont les réunions sont autant d'occasions de faire connaître nos activités.

Toujours à ce sujet, l'animateur suggère que MTA adhère à un collectif d'associations.

Un membre de CA suggère également que l'association rencontre les équipes candidates aux prochaines élections municipales à Marcq-en-Barœul. Le président répond qu'il y a actuellement un projet en ce sens.

Un adhérent évoque le fait que l'association ATD-Quart Monde communique sur le thème de la maltraitance institutionnelle. Le président avance que le sujet des retards administratifs dans le renouvellement des titres de séjour, retards auxquels nous avons été souvent confrontés, et sur lesquels nous avons souvent communiqué, pourrait constituer pour nous un thème de communication institutionnelle.

Un sympathisant avance que la problématique principale est de trouver un logement pour nos familles. Le président répond que ça lui paraît dépasser les moyens de l'association. Au contraire, MTA a toujours évité de prendre directement en charge la gestion de logements pour des familles, préférant en confier la charge à son partenaire SOLIHA dans le cadre de sa mission d'insertion par l'habitat - ceci même lorsque le logement a été trouvé par MTA comme cela a été le cas en 2018 à La Madeleine.

Un adhérent s'inquiète de l'émergence dans l'opinion (et même au sein de la communauté catholique) d'un rejet pour notre type d'activité. Le président pense toutefois que les réactions de la société peuvent être fluctuantes.

Un membre du CA exprime 2 inquiétudes principales :

1. Les retards administratifs dans la gestion des titres de séjour exposent nos familles à des suspensions d'allocations ou de formation.
2. La raréfaction des services aidant à l'insertion (certains centres de formation cessant de dispenser des cours de français)

Un membre du CA considère la fluctuation des revenus sociaux (entraînée par ces retards administratifs) comme un facteur majeur d'instabilité des familles.

Le président : c'est le sujet de la durée du suivi et des difficultés du suivi financier.

Un adhérent déplore d'ailleurs que les formations en langues dispensées par l'OFII ne soient profitables qu'aux personnes ayant déjà au moins le niveau d'instruction « collègue ».

Et ceci, alors qu'un autre adhérent rappelle que l'enseignement du français demande un investissement personnel qui ne peut pas, sauf exception, être demandé à nos adhérents.

Rapport moral

Présenté par Yves CHAIMBAULT et annexé au compte-rendu.

Le rapport moral est approuvé par l'Assemblée, à main levée, à l'unanimité.

Rapport d'activité

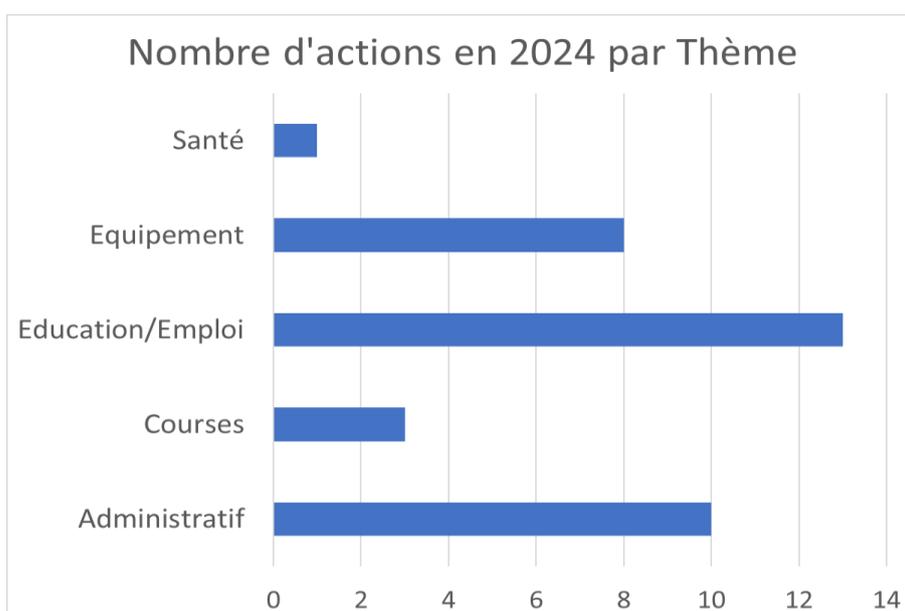
Présenté par Yves CHAIMBAULT.

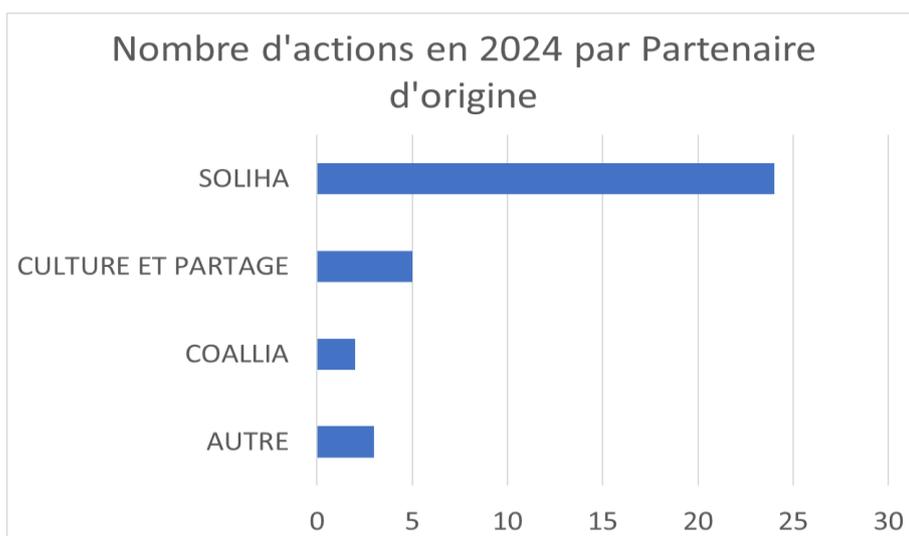
Le président rappelle que, depuis 2024, notre partenaire COALLIA n'est plus, sur la Métropole de Lille, opérateur du service public d'insertion des familles migrantes, ce qui a mis fin à notre partenariat, et par conséquent diminué les propositions de nouvelles familles réfugiées à accompagner.

Pour pallier cette situation, un partenariat du même type a été signé avec l'association AIDA (Accueil Insertion Demandeur d'Asile) -Emmaüs Lille. Toutefois ce partenariat n'a pas encore été réellement activé.

LES FAMILLES ENCORE ACTIVEMENT ACCOMPAGNEES

Pays d'origine	Commune de résidence	Partenaire d'origine
Erythrée	LILLE (ex-RONCHIN)	COALLIA
Soudan	LILLE	AUTRE
Nigéria	MARCQ EN BAROEUL	CULTURE ET PARTAGE
Tunisie	MARCQ EN BAROEUL	SOLIHA
Sénégal	LILLE	SOLIHA
Somalie	LA CHAPELLE D'ARMENTIERES	SOLIHA
Syrie	RONCHIN	SOLIHA





Le rapport d'activité est approuvé par l'Assemblée, à main levée, à l'unanimité.

Rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Présenté par la trésorière et annexé au compte-rendu.

La trésorière indique que le poste « dons » comprend des dons de montants très variables.

Le rapport financier et les comptes de l'exercice clos sont approuvés par l'Assemblée à l'unanimité.

A l'unanimité, l'assemblée donne à la trésorière quitus de sa gestion.

Fixation du montant de la cotisation

Le montant de la cotisation annuelle est inchangé à 20€.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Pour rappel, les statuts prévoient que les membres d'une ancienneté supérieure ou égale à 3 ans remettent leur mandat.

Membres sortants (élus en 2022), rééligibles :

Thierry BOULASSIER
 Françoise DELESPIERRE
 Gérard DELESPIERRE
 Blandine DE RAPHELIS
 Louis DOOGHE
 Claudine PRUVOST
 Emmanuel SARTORIUS

Candidats :

André MALINGREAU

André a déjà participé à plusieurs actions envers une de nos familles

Sont élus :

Thierry BOULASSIER
Françoise DELESPIERRE
Gérard DELESPIERRE, à l'unanimité
Blandine DE RAPHELIS, à l'unanimité
Louis DOOGHE, à l'unanimité
André MALINGREAU, à l'unanimité
Claudine PRUVOST, à l'unanimité
Emmanuel SARTORIUS, à l'unanimité

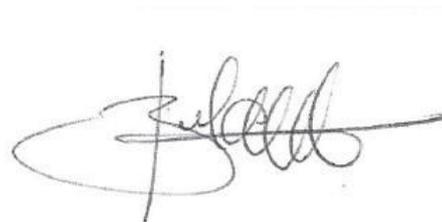
La nouvelle composition du conseil d'administration s'établit donc comme suit :

Alain BERTOUX
Thierry BOULASSIER
Yves CHAIMBAULT
Françoise DELESPIERRE
Gérard DELESPIERRE
Blandine DE RAPHELIS
Louis DOOGHE
Jean-Marie DUMORTIER
Philippe HARQUET
André MALINGREAU
Claudine PRUVOST
Emmanuel SARTORIUS
Patrick FARAUT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 30.

Le Président de séance
Yves CHAIMBAULT

Le Secrétaire de séance
Thierry BOULASSIER



ANNEXE I – RAPPORT MORAL

RAPPORT MORAL

Assemblée générale du 31 mai 2025

L'objet d'un rapport moral est de rapporter ce que nous avons fait pendant une année avec les objectifs initiaux de l'association tels qu'ils ont été définis dans ses statuts et réalisés sur un exercice.

Le rapport moral est évidemment en lien avec le rapport d'activité qui, lui, procède au dénombrement des actions qui ont été menées dans le même exercice, auprès de qui, avec qui, pour faire quoi, et avec quel résultat tangible et comptable à la fin de l'année. Le rapport d'activité est indispensable parce qu'il donne à voir des choses qui sans cela passeraient inaperçues. Ce sont des statistiques. Leur rôle est de montrer la réalité. Le rapport moral a pour objectif de regarder si les activités ont du sens et lequel.

Nos objectifs, c'était l'aide aux migrants, c'était l'insertion, c'était la convivialité.

Pour mettre en œuvre une aide auprès de migrants, nous avons misé sur des partenariats, mais pas uniquement.

Pour mettre en place une aide à l'insertion, nous avons fonctionné de différentes façons :

Pour les suivis les plus importants, nous avons choisi de mettre en place des équipes, et des référents famille par famille. C'étaient souvent des membres du Conseil d'administration, mais cela a été souvent des gens qui n'étaient pas même membres de l'association. Ça dépendait aussi du lieu d'intervention, là où vivent les familles.

Pour des suivis plus ponctuels, des coups de main, on prend les bras qui se présentent, et on ne se revoit peut-être pas après. Mais parfois un besoin est plus pressant : il exige de la disponibilité et de la constance sur une période longue, et ça n'a plus rien de si ponctuel.

Et puis, il y a eu des appels au peuple, notamment en cas de recherche de mobilier, et des appels à des personnes qualifiées, des experts, quand le besoin était plus pointu.

Enfin, je n'aurais garde d'oublier l'aspect de convivialité de nos liens, ce qu'on a appelé fêtes, ou goûters, ou rencontres. Ou amitié.

Tout cela on l'a vécu en 2024, mais mon premier sentiment, c'est qu'on a du mal à s'en rendre compte. C'est là que le rapport d'activité est utile. Accompagner les gens dans des démarches administratives, garder les enfants quand il y en a besoin, ça se voit moins que d'effectuer un déménagement et de faire de petits travaux d'installation, mais ce sont des choses qui ne se feraient pas si l'association n'existait pas.

Nos partenariats ne nous confient plus guère de familles. Mais il me paraît clair qu'ils nous signalent un besoin, et nous avons deux atouts : la rapidité de l'intervention, et la durée de la relation, quand les protocoles de suivi qui existent viennent à échéance alors qu'il faudrait encore les poursuivre sur un point ou un autre (le français, l'administration ...)

D'ailleurs, les contacts durent, perdurent. Sans forcer personne, on sait bien que dans beaucoup de cas, nous restons un bon souvenir, voire un recours potentiel au cas où ...

Qu'est-il advenu de nos partenariats ? Tous les ans, on en a fait le compte. Nous les avons formalisés trois fois, mais d'autres coopérations se sont faites sans qu'on ait eu besoin de leur mettre un bracelet formel pour mieux les identifier. Il reste que les partenariats officialisés entre "bénévoles et professionnels" qui se sont réalisés, en particulier, entre MTA et Soliha/Coallia ont permis que notre collaboration ait fait partie intégrante du travail des professionnels, ce qui a été très important pour les relations mutuelles. Et nos rencontres programmées dans le temps de travail ont été très utiles pour assurer une régularité dans les échanges. Et pour rendre compte.

Et puis, on s'est quand même rendus visibles. On existe sur Marcq. À deux reprises en 2024, on est venu nous chercher pour mener une action parce qu'on était repérés : ce furent Will for change et Bakhita. Will for change : l'association fait confectionner des cadeaux de Noël. Elle les remet à une association caritative qui les distribue. Bakhita, c'est la caution administrative pour la représentation d'une pièce de théâtre sur l'esclavage. Après : on nous a posé des questions auxquelles on n'a pas su répondre, auxquelles on ne pouvait pas répondre nous-mêmes. Mais d'être connus, et de connaître

ANNEXE I – RAPPORT MORAL

des réseaux peut permettre de faire avancer collectivement les choses.

Oui, MTA sert à quelque chose, et se situe ou est situé dans un ensemble actif. Il y a des observations ou des observateurs qui nous connaissent. On va au Forum des associations de Marcq, on met des infos sur notre site, on glisse des articles de temps en temps dans le journal Rencontre.

Il n'y a pas si longtemps, on avait demandé et obtenu de discuter avec des politiques, à propos de leurs conceptions et de leurs choix et projets. On a besoin de faire connaître notre action, les raisons de notre engagement, et sa portée. C'est comme ça que les choses se font, et il faut parler pour être entendu. Alerter quand on le peut. Se montrer quand des actions sont menées, comme l'accueil des mineurs non accompagnés non reconnus. C'est du réseautage, mais c'est aussi du service.

Il s'agit de fédérer des engagements, qui restent avant tout des engagements individuels. Nous sommes de sensibilités différentes. Notre objet commun, c'est la dignité de l'homme. Notre objet direct, c'est tout simplement d'aider des familles qui sont en difficulté d'intégration à le faire, et d'intervenir quand où il y a des éléments de blocage, que nous sommes aptes à y remédier et que les familles l'acceptent.

Merci à tous.

Le président,

Yves CHAIMBAULT

2024		Association Marcq Terre d'Accueil			
Rapport financier au 31 décembre 2024					
Opérations	Produits		Charges		Solde
	Recettes		Dépenses		
Cotisations (40)	600,00 €				600,00 €
Solidarité (dons)	795,00 €	Solidarité			
		Achat cuisinière	200,00		
		Timbre fiscal	225,00		
		Alimentation	251,83		
			676,83 €	676,83 €	118,17 €
Activités		Prêt de salle (2 fois 50)	100,00 €		
				100,00 €	-100,00 €
Fonctionnement général		Assurance	98,75 €		
		Service bancaire	35,00 €		
		Site internet	0,00 €		
				133,75 €	-133,75 €
Produits financiers (intérêts livret A)	41,31 €				41,31 €
Résultat net comptable 2024	1 436,31 €			910,58 €	525,73 €
BILAN au 31 décembre 2024					
ACTIF			PASSIF		
		Réserve caisse fin 2023			1 432,17 €
Compte chèque	213,09 €	Résultat de l'exercice			525,73 €
Livret A	1 744,81 €				
TOTAL	1 957,90 €				1 957,90 €